

Organisation

Fortbildung Zürichsee GmbH  
Nadia Poget  
+41 79 109 80 07  
n.poget@zfz.ch  
Verenastrasse 4b  
8832 Wollerau

Téléphone +41 44 727 40 18  
info@zfz.ch  
www.zfz.ch



karrdental

KALADENT



GAS/ECR/ICR

nicht frankieren  
ne pas affranchir  
non affrancare  
50150433  
000001



**DIE POST**

Fortbildung Zürichsee GmbH  
Verenastrasse 4b  
8832 Wollerau



Formation en radiologie extra-buccale (OPT & Télé)  
pour AD et AP selon ordonnance sur la formation en  
radioprotection MP13

Obligatoire pour les AD & AP qui effectuent des OPT/Télé, conformément à l'Ordonnance sur la radioprotection du 1er janvier 2018 et aux directives de l'OFSP et SSO

**1. Partie Théorique (8 modules à distance)**

Samedi 16 mars 2024, online 08:30-17:00, PD Dr Norbert Cionca ou replay

**2. Partie Pratique avec Pajtime Fetaj, formatrice agréée CPRé**

Vendredi 22 mars 2024, Kaladent SA, En Budron 2, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

**3. Phase d'exercice pratique en cabinet**

Examen: un examen écrit doit être passé environ un an plus tard. Il est possible de choisir uniquement la formation OPT soit la combinaison formation OPT & Télé

**4. Examen QCM**

Peu avant l'examen, nous vous enverrons « un refresh ».

L'examen se déroule environ un an après la partie théorique sur site à Lausanne. Le/la candidat.e a le droit à quatre essais. L'examen (questionnaire à choix multiples) dure 30 minutes. La réussite s'applique lorsque 75 % des réponses sont correctes.

# Programme et contenu de la formation OPT & TELE



**PD Dr Norbert Cionca**  
Spécialiste  
parodontologie  
Université de Genève



**Pajtime Fetaj**  
Formatrice agréée CPRé  
Responsable ASAD  
Romandie

## Finance

### Formation OPT:

CHF 1490.–

(Théorie, Pratique OPT & Examen)

### Formation OPT & TELE :

CHF 1790.–

(Théorie, Pratique OPT & TELE, Examen)

### Frais de licence SSO :

L'organisateur du cours doit s'acquitter d'une taxe de CHF 200.00 par participant et d'un montant fixe de CHF 1'950 supplémentaire par cours auprès de la SSO pour la redevance de licence.

## 1. Partie théorique OPT et FR (8 modules)- Online Samedi 16 mars 2024, 08:30-17:00 ou en replay

- Connaissance / fonctionnalité de l'appareil OPT
- Positionnement correct du patient
- Gestion des erreurs de positionnement du patient
- Radioprotection / aspects dosimétriques
- Mesures spécifiques d'adaptation posologique
- Constance
- Base légale
- Gestion des données

## 2. Phase pratique Vendredi 22 mars 2024

- Connaissance / fonctionnalité des appareils OPT
- Positionnement du patient
- Gestion des erreurs de positionnement des patients
- Positionnement du patient et ajustement de la dose

## 3. Exercices au cabinet

Dans la phase de pratique, le participant sous la supervision d'une personne autorisée (dentiste, HD avec certificat) doit fournir 30 OPT / 20 TELE avant de se présenter à l'examen final

## 4. Examen QCM

Peu avant l'examen, nous vous enverrons « un refresh ». L'examen se déroule environ un an après la partie théorique sur site à Lausanne. Le/la candidat.e a le droit à quatre essais. L'examen (questionnaire à choix multiples) dure 30 minutes.

La réussite s'applique lorsque 75 % des réponses sont correctes.

## Documents à fournir pour l'inscription

Les conditions d'admission à la formation sont les suivantes : Soumission du talon d'inscription dûment rempli, signé et accompagné des documents / justificatifs suivants:

- Copie du passeport ou de la carte d'identité
- Certificat fédéral de capacité d'assistante dentaire ou diplôme fédéral d'assistante dentaire avec autorisation d'effectuer des radiographies ou diplôme étranger reconnu avec autorisation d'effectuer des radiographies Diplôme SSO relevant de l'ancien droit d'assistante dentaire autorisée à effectuer des radiographies
- Attestation de l'employeur concernant le contrat de travail
- Si la personne responsable dans l'entreprise n'est pas médecin-dentiste, fournir en plus la preuve du certificat de formateur professionnel / formatrice professionnelle
- Un contrat de stage si la formation est effectuée dans un autre cabinet médical
- Certificat de formateur professionnel / formatrice professionnelle du médecin-dentiste responsable au cabinet (pour les apprentis, par exemple)

Nous vous remercions d'avance de nous faire parvenir vos documents scannés (y.c le talon d'inscription) uniquement à l'adresse email suivante: [n.poget@zfz.ch](mailto:n.poget@zfz.ch)

Nous vous ferons parvenir dans les meilleurs délais une confirmation d'inscription ainsi qu'une facture à régler avant le début du cours.

## Inscription (à nous envoyer par mail à [n.poget@zfz.ch](mailto:n.poget@zfz.ch) avec pièces justificatives scannées)

Madame  Monsieur

CHF 1490.- OPT  CHF 1790.- OPT & TELE

Nom du cabinet

Adresse privée(AD/AP)

Responsable au cabinet formation/ évaluation des radiographies

CP/ Lieu

Adresse du cabinet/ clinique:

Téléphone (privé):

Prénom, nom (AD/AP)

E-Mail(privé)

Date de naissance & lieu d'origine(AD/AP)

Membre de l'ASAD

CGV:

Lieu, date, signature:

Les frais d'inscriptions doivent être acquittés dans les 30 jours suivant la réception de la facture. Toute annulation doit être écrite, nous n'acceptons aucune annulation par téléphone. En cas d'annulation par la participante des frais d'annulation (dommages et intérêts forfaitaires) peuvent être exigés.

- jusqu'à 14 jours avant le début du cours 30% des frais de formation

- à partir de 15 jours civils avant le début du cours 50% des frais de formation

- Absence / non-participation 100% des frais de formation